

# PROTOCOLE DE MISE EN OEUVRE



**pHARe** Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école

CIRCONSCRIPTION  
LYON 8-2



**ACADÉMIE  
DE LYON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Table des matières

I.	La méthode de la préoccupation partagée (MPP) : grands principes .....	2
1)	Principes généraux.....	2
2)	Cadre .....	2
3)	Le protocole .....	3
II.	Mise en place de la MPP .....	3
1)	L’entretien avec la cible .....	3
2)	L’entretien avec les intimidateurs et les témoins/soutiens.....	3
III.	Points de vigilance .....	6
1)	Temporalité.....	6
2)	Ne pas chercher de motifs à l’intimidation.....	6
3)	Le rôle du groupe .....	6
4)	La question de la sanction.....	6
5)	Les parents .....	6
IV.	Des erreurs à éviter.....	7
1)	La prévention .....	7
2)	Rencontres avec les intimidateurs présumés et témoins .....	7
3)	Rencontres avec l’élève cible .....	7
V.	Annexes.....	8
1)	Informations aux famille familles (en début d’année scolaire) .....	9
2)	Charte de conduite de l’entretien avec la cible et sa famille.....	10
3)	Fiche d’entretien avec les parents d’un élève cible d’intimidation .....	110
4)	Fiche de suivi des entretiens avec l’élève cible .....	12
5)	Fiche d’entretien bilan avec l’élève cible.....	13
6)	Guide d’entretien avec les intimidateurs présumés et les témoins/soutiens.....	14
7)	Fiches de suivi des entretiens avec les intimidateurs présumés et les témoins/soutiens .....	15
8)	Protocole interne .....	16
9)	Exemple de trame pour le suivi .....	16
10)	Signaux faibles.....	16
11)	Ressources diverses .....	19

## I. La méthode de la préoccupation partagée (MPP) : grands principes

### 1) Principes généraux

La **méthode de la préoccupation partagée** (MPP) est une méthode **non blâmante**. Elle se caractérise par **une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs**. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation. Cette méthode se révèle efficace dans le traitement de la très grande majorité des situations rencontrées. Son objectif est que les intimidations s'arrêtent et que la cible aille mieux.

Elle repose sur un certain nombre de principes et de mises en garde :



### 2) Cadre

- Le **Code de l'éducation** définit pour tous les élèves le **droit à bénéficier d'une scolarité sans harcèlement** : « *Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage.* » (article L111-6).
- Le **Code pénal** définit le délit de harcèlement scolaire (article 222-33-2-2).
- La **loi du 2 mars 2022** indique que le projet d'école ou d'établissement devra fixer les lignes directrices et les procédures destinées à la prévention, à la détection et au traitement des faits de harcèlement. Dans ce cadre, une équipe de professionnels est constituée.
- **Décret du 16 août 2023** : en cas de « *comportement intentionnel et répété d'un élève faisant peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école* » :
  - Mise en œuvre avec l'équipe éducative, en associant la famille, de toute mesure éducative de nature à faire cesser le comportement. Possibilité de suspension de l'accès à l'école de l'élève pour une durée maximale de 5 jours ;

- Si le comportement persiste, le DASEN peut demander au maire de procéder à la radiation de l'élève et à son inscription dans une autre école. Possibilité de suspension de l'accès à l'école de l'élève pendant la durée de cette procédure.

### 3) Le protocole

La méthode de la préoccupation partagée est **une éthique** : l'équipe éducative n'est pas indifférente aux brimades.

Dans le cadre de ce protocole, la **sanction est mise en suspens**, dans un souci d'efficacité (absence de représailles, permet de trouver des suggestions).

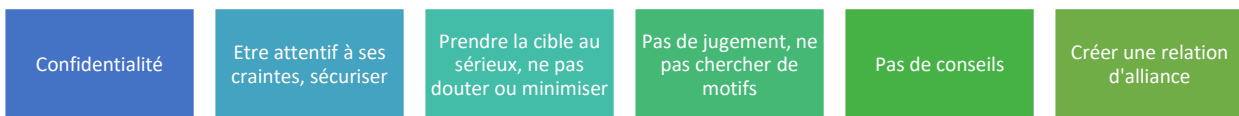
## II. Mise en place de la MPP

Il s'agit d'**entretiens individuels** conduits d'une part avec la cible, et d'autre part avec les intimidateurs présumés et les témoins/soutiens. Les adultes ont une logique d'attente envers les intimidateurs et les témoins/soutiens et comptent sur eux. On fait aussi confiance aux élèves pour qu'il trouvent par eux-mêmes comment aider la cible. Dès l'instant où les intimidateurs sont libérés du poids de la sanction, ils changent d'attitude.

L'approche est **non blâmante** : le professionnel qui reçoit les intimidateurs n'a **pas pour but de leur faire reconnaître leur participation ou leurs responsabilités** dans les brimades ; il cherche simplement à leur faire partager une « préoccupation » pour la cible et à les amener à formuler eux-mêmes des suggestions pour que l'intimidation cesse.

### 1) L'entretien avec la cible

Il s'agit d'un entretien individuel. L'objectif est de créer une **relation d'alliance** avec la cible et lui assurer le soutien de l'établissement. Un certain nombre de principes est à respecter :



La création de la relation d'alliance repose sur trois principes :

- La sincérité
- L'empathie
- Le regard positif

On organisera des entretiens avec la cible aussi longtemps qu'elle en aura besoin. Ces entretiens n'ont pas de durée définie.

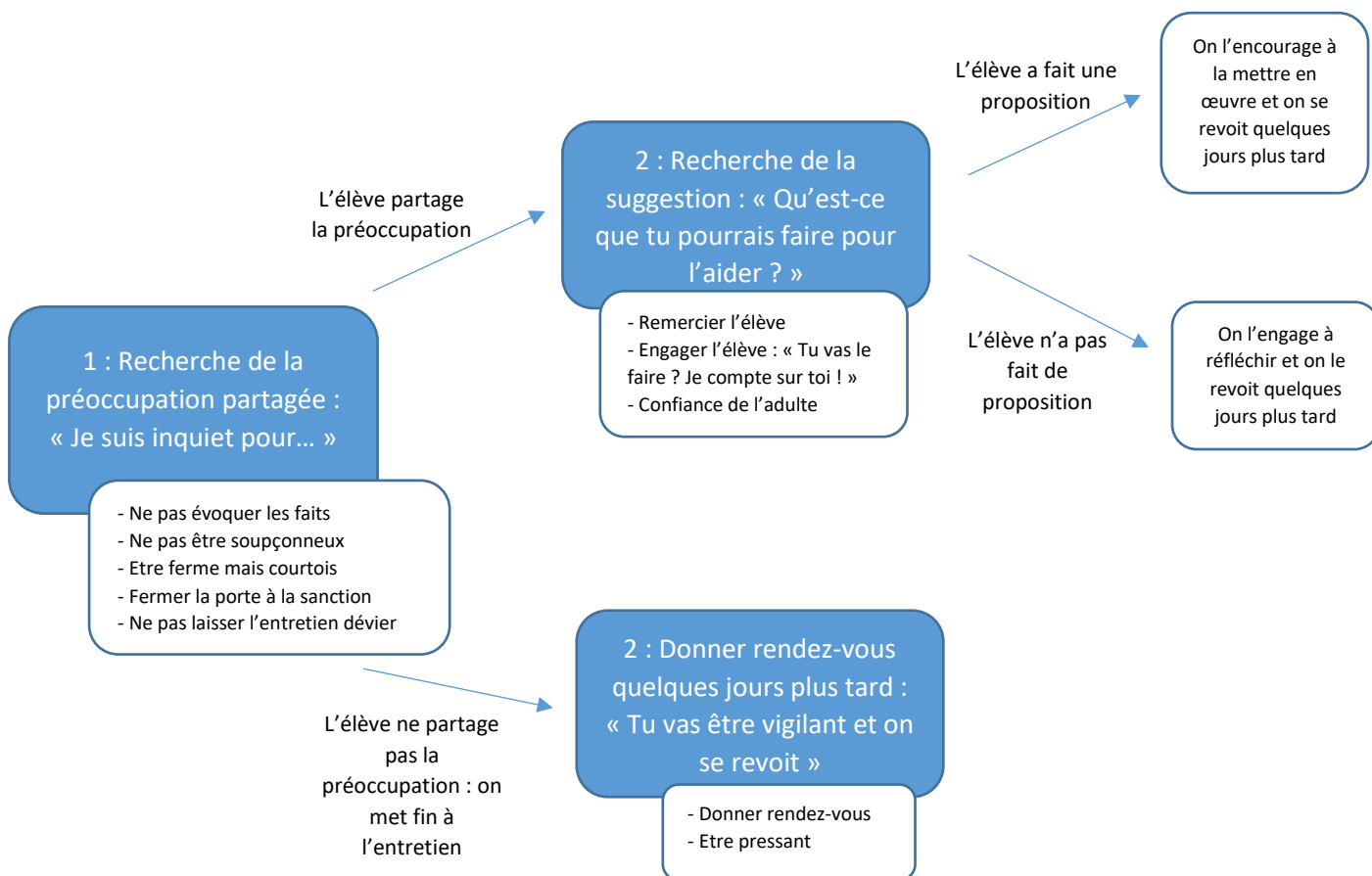
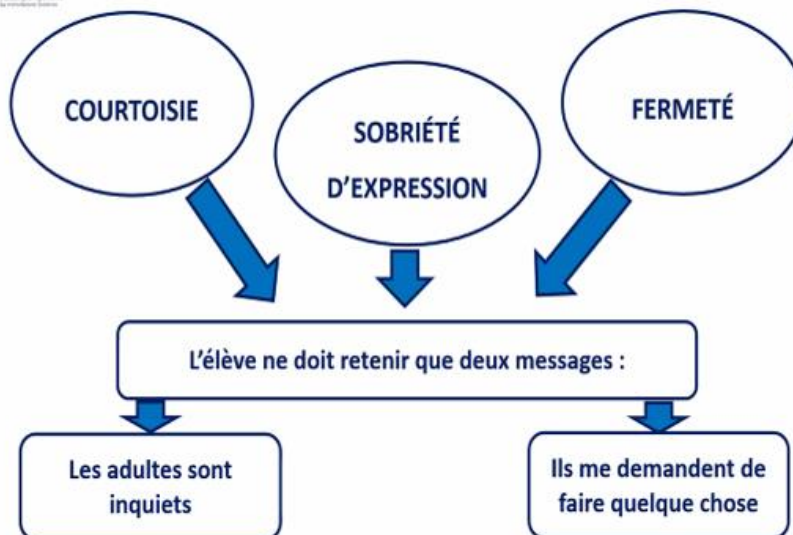
### 2) L'entretien avec les intimidateurs et les témoins/soutiens

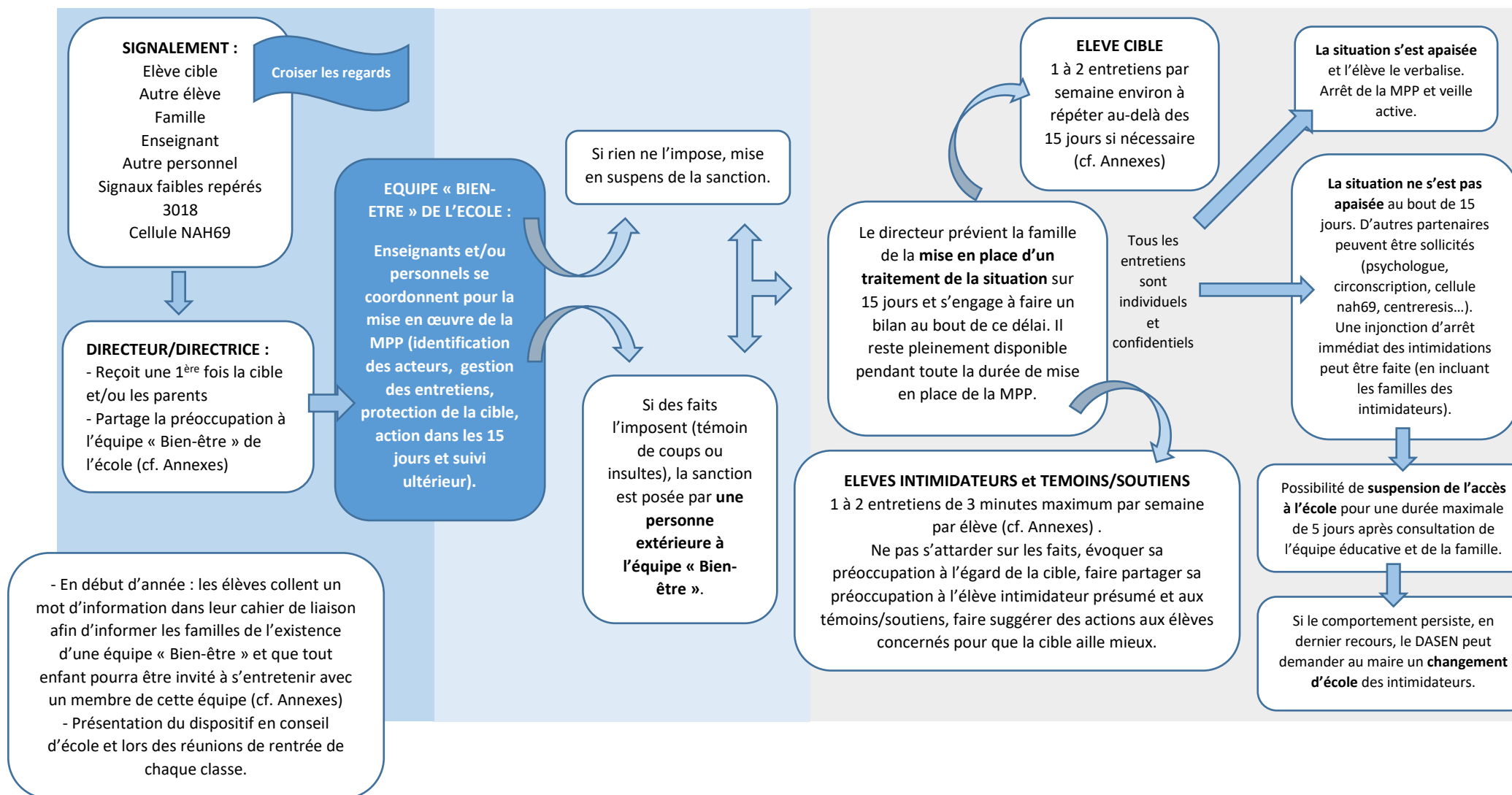
Celui qui conduit les entretiens accueille les intimidateurs sans leur faire de reproches. Il se montre bienveillant mais il est obstiné : les entretiens sont en effet répétés, courts (moins de 3 minutes), jusqu'à ce que l'intimidation prenne fin.

Important :

- Entretien **individuel** pour briser le phénomène de groupe
- Entretien **très bref** : pas plus de 3 minutes. L'adulte doit être pressant.

## L'ENTRETIEN AVEC L'ÉLÈVE INTIMIDATEUR OU TÉMOIN

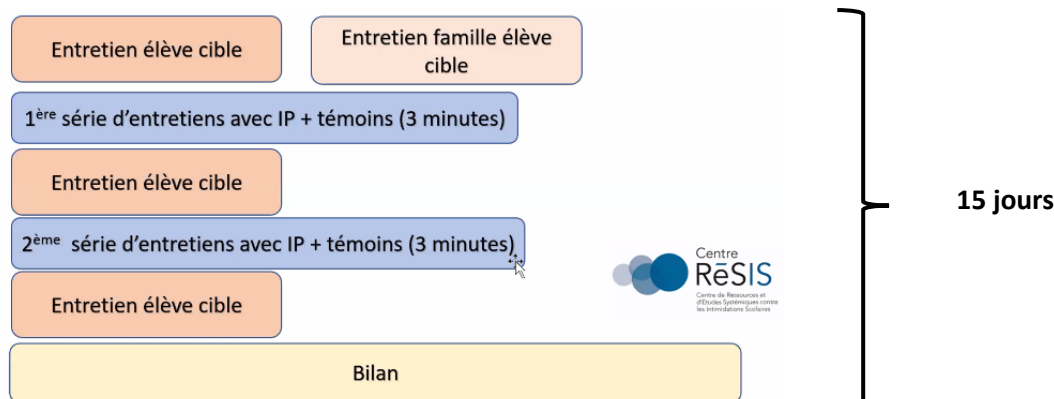




### III. Points de vigilance

#### 1) Temporalité

**Agir rapidement** : en l'espace de 2 voire 3 jours, avoir rencontré la cible, les intimidateurs présumés et témoins/soutiens une première fois. Puis le déroulement a lieu sous 15 jours :



Y ajouter, et ce dès la connaissance de la situation, une **surveillance visuelle accrue de la cible** (durant tous les temps de l'enfant).

#### 2) Ne pas chercher de motifs à l'intimidation

L'intimidation est un piège dans lequel n'importe quel élève peut tomber, soit comme victime, soit comme auteur. Le fait de chercher la raison du harcèlement est le plus **puissant stéréotype de la persécution**. Il s'agit d'une erreur fondamentale d'attribution.

L'élève n'est pas victime parce que... il est VICTIME et a **besoin de soutien**.

#### 3) Le rôle du groupe

Chacune des composantes de l'intimidation suppose **l'omniprésence du groupe** : les forces sont disproportionnées. Le moteur de l'intimidation est la **répétition d'actions négatives**.

#### 4) La question de la sanction

Ce qui déclenche la MPP est **l'inquiétude** d'une équipe pour une victime : la sanction touche un acte mais ne permet ni au groupe de changer de dynamique, ni aux élèves d'avoir des actions réparatrices.

L'objectif est que la cible aille mieux, c'est pourquoi il n'y a pas de sanction dans un premier temps.

**La sanction mettrait en danger la victime.** La sanction risque de renforcer le harcèlement ou de créer un désir de vengeance de la part de l'intimidateur et serait donc contre-productive. De plus, **elle empêcherait l'intimidateur de trouver des solutions**.

Les personnels engagés dans la MPP ne peuvent pas prononcer de sanction. Si un fait l'impose (témoin de coups ou insultes par exemple), une sanction peut être posée mais pas par une personne qui mène les entretiens.

#### 5) Les parents

**Faire alliance** avec la famille pour aider l'enfant.

Dans un premier temps, il est important de rencontrer la famille sans l'enfant, afin de lui permettre de déposer sa souffrance et de la prendre en compte. Cela nous permet de construire une relation gagnante. Montrer à la famille que l'établissement ne remet pas en cause leur qualité parentale.

**Offrir une relation d'alliance aux parents**

- En accueillant leur inquiétude, colère... avec patience et compréhension ;
- En rejoignant leur point de vue, en le reconnaissant légitime.

**Leur expliquer notre démarche**

- En leur indiquant le délai de 15 jours du protocole ;
- En présentant l'approche non-blâmante dans l'intérêt de leur enfant et la sanction comme simplement suspendue.

**Mobiliser les parents comme alliés**

- En leur donnant un contact direct vers leur interlocuteur dédié ;
- En leur demandant de nous tenir au courant de l'évolution de l'état de leur enfant ;
- En fixant des rendez-vous de suivi.

## IV. Des erreurs à éviter

### 1) La prévention

- Il est très important d'indiquer aux élèves vers quels adultes ils peuvent se tourner s'ils sont victimes ou témoins.
- La première prévention est l'attitude de l'adulte : la meilleure éducation à l'empathie est la présence d'un adulte empathique. La MPP est une méthode qui permet d'avoir le souci de l'autre : avoir une **main secourante** pour celui qui ne va pas bien.
- Les séances annuelles de prévention sont peu efficaces : en effet, les élèves connaissent tous les risques des brimades à l'école. Il est plus efficace d'engager un travail sur le long terme et très régulier dans différentes matières pour amener les élèves à partager leurs points de vue sur différents sujets, travailler sur les émotions, la coopération...

### 2) Rencontres avec les intimidateurs présumés et témoins/soutiens

Ce qu'il ne faut pas faire	Ce qu'il faut faire
Ne pas s'adresser aux intimidateurs en groupe.	Les rencontrer de <b>façon individuelle</b> . Briser l'effet de groupe.
Ne jamais mettre en cause les intimidateurs.	Commencer par leur demander ce qu'ils savent de la situation de la cible.
Ne pas blâmer, culpabiliser, ni même appeler à l'empathie.	Toujours parler de la cible et de la préoccupation qu'on a pour elle.
Eviter d'être deux lors de l'entretien avec les intimidateurs (sauf situations particulières).	Si l'on doit malgré tout être deux, un adulte reste silencieux.
Eviter tout conflit entre les intimidateurs et l'intervenant.	S'il y a malgré tout conflit, changer d'intervenant.
La connaissance de la personnalité de l'intimidateur n'est d'aucune utilité pour celui qui traite un cas de harcèlement. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'éléments pour intervenir.	Adopter des phrases du type : « J'ai entendu dire que... » « Je suis préoccupé par/inquiet pour... » « Tu connais tel élève, je crois qu'il passe un mauvais moment, que peux-tu m'en dire ? »

### 3) Rencontres avec l'élève cible

Eviter les conseils, ne pas apparaître comme donneur de leçons. « Tu aurais dû/pu... » implique une erreur de sa part.

- Assurer la cible du soutien de l'établissement
- Sécuriser la cible
- L'accompagner en lui offrant une écoute empathique
- Renforcer sa confiance en elle



## V. Annexes

### **Liste des annexes :**

- 1) Informations aux familles (en début d'année scolaire)
- 2) Charte de conduite de l'entretien avec la cible et sa famille
- 3) Fiche d'entretien avec les parents d'un élève cible d'intimidation
- 4) Fiche de suivi des entretiens avec l'élève cible
- 5) Fiche d'entretien bilan avec l'élève cible
- 6) Guide d'entretien avec les intimidateurs présumés et les témoins/soutiens
- 7) Fiches de suivi des entretiens avec les intimidateurs présumés et les témoins/soutiens
- 8) Protocole interne
- 9) Exemple de trame pour le suivi
- 10) Signaux faibles
- 11) Ressources diverses

## 1) Informations aux familles (en début d'année scolaire)

Proposition de message dans le cahier de liaison (en complément à une présentation lors de la réunion de rentrée) :

### **Climat scolaire**

Chères familles,

Soucieuse du climat scolaire, l'équipe pédagogique a mis en place une équipe « Bien être à l'école ». Il s'agit d'une cellule composée de différents personnels de l'école qui œuvre pour le bien-être des élèves à l'école, en particulier lors de situations délicates.

Durant l'année, des personnes issues de cette cellule bien-être peuvent être amenées à recueillir le ressenti des élèves.

Tous les élèves pourraient alors être écoutés.

Cordialement,

...

Signature :

Proposition de paragraphe à ajouter dans le règlement intérieur de l'école dans la rubrique vie scolaire :

Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale. A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation rencontrée au sein de l'école, les élèves sont susceptibles d'être reçus et écoutés par des enseignants de l'équipe ressource dans le cadre du programme PHARe appliqué dans toutes les écoles de la circonscription.

# CHARTRE DE CONDUITE DE L'ENTRETIEN AVEC LA CIBLE ET SA FAMILLE

## 1. ÉCOUTER EN POSITION BASSE

*Tout point de vue est acceptable. L'objectif de l'entretien est l'apaisement et la sécurisation.*

**En actes** : cela signifie que l'on doit parler le moins possible, reformuler « Si j'ai bien compris ... », prendre des notes « Je note ce que vous venez de me dire ... »

## 2. S'INTERDIRE TOUT JUGEMENT

*Avoir une écoute neutre, faisant fi des faits passés.*

**En actes** : cela signifie que l'on doit s'interdire toute critique, toute remise en question de celui que l'on écoute, toute minimisation des faits.

## 3. VALORISER SON INTERLOCUTEUR

*Mettre en valeur sans flatter, restaurer l'estime de soi chez celui que l'on écoute.*

**En actes** : cela signifie que l'on doit valoriser « Je suis admiratif ... », « je te trouve très courageux ... », créer une alliance avec les parents « Observez votre enfant et dites-moi... »

## 4. S'ENGAGER ET SE RENDRE DISPONIBLE

*La personne écoutée doit sentir que l'on ne va pas l'abandonner.*

**En actes** : cela signifie que l'on va donner un moyen de communication, donner des échéances précises et les respecter, revoir la personne dès que besoin...

## 5. RESPECTER UNE CONFIDENTIALITÉ PARTAGÉE

*La personne écoutée doit avoir une confiance partagée.*

**En actes** : cela signifie que l'on reçoit dans un lieu spécifique et fermé, que l'on ne fait pas de compte-rendu précis de l'entretien aux collègues, que l'on rassure « Est-ce que tu as peur que certaines personnes le sachent ? », que l'on ne dit rien (en dehors de l'équipe ressource) sans en avoir discuté avec l'enfant « Est-ce que tu m'autorises à ? ... Je vais devoir en informer ... parce que ... »

## 6. FAVORISER UNE COMMUNICATION DIRECTE

*Avoir un retour immédiat, se mettre à la hauteur de son interlocuteur.*

**En actes** : cela signifie regarder le plus possible celui que l'on écoute, éviter de prendre trop de notes, adapter son niveau de langue.

## 7. ÉVALUER SON ENTRETIEN

*Etre capable de déléguer à des professionnels si l'on sent la cible en danger.*

**En actes** : cela signifie évaluer de 1 (faible) à 5 (très fort) : la qualité de l'alliance et le niveau d'inquiétude

### PHRASES À ÉVITER CAR ELLES PEUVENT NUIRE À LA QUALITÉ DE L'ENTRETIEN...



« Oui, mais ... » « Ce n'est pas grave... » « Il l'a un peu cherché quand même ... »  
« Il va s'en remettre ... ce n'est qu'un jeu ... » « T'es sûr ? » « Mais défends-toi ... »



Pour l'écouter, le cadre doit être sécurisé et confortable. La durée (inférieure à 5 minutes) doit être annoncée et respectée. La mission doit être claire et explicitée aux collègues.

### 3) Fiche d'entretien avec les parents d'un élève cible d'intimidation

**Fiche d'entretien avec les parents d'un élève cible d'intimidation**  
**Attention CONFIDENTIEL**

Nom de l'élève :

Date de l'entretien :

Intervenant :

Les faits rapportés par les parents, leurs demandes, leurs inquiétudes :

---

---

---

---

Durée de l'entretien (en minutes) : \_\_\_\_\_ Date du prochain entretien : \_\_\_\_\_

Évaluation du degré d'inquiétude de l'intervenant concernant l'élève, suite à l'entretien avec les parents :

1	2	3	4	5
Peu d'inquiétude, mais à suivre.	Inquiétude réelle quoique modérée. Vigilance.	Inquiétude importante : prévoir le 2 <sup>ème</sup> entretien rapidement.	Inquiétude forte, prévoir un suivi très fréquent.	Inquiétude extrême, mesures de protection à déterminer.

Qualité de l'alliance avec les parents à la fin de l'entretien:

1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : les parents ne sont pas du tout en confiance.	Alliance médiocre : les parents entendent mais demeurent sceptiques.	Alliance assez bonne, mais quelques réticences demeurent.	Bonne alliance, les parents coopèrent quoiqu'ils soient toujours inquiets.	Très bonne alliance, les parents sont rassurés et coopérants.

Mesures prises par la cellule de lutte contre le harcèlement (ou cellule « bien-être ») :

---

---

---

---

---

#### 4) Fiche de suivi des entretiens avec l'élève cible

**Fiche d'entretien avec un élève cible d'intimidation**  
**Attention CONFIDENTIEL**

Nom de l'élève :

Date de l'entretien :

Intervenant :

Les faits relatés par l'élève, ses inquiétudes, ses demandes :

---

---

---

Comment la situation a-t-elle été portée à la connaissance de l'établissement ? Qui a alerté l'équipe ?

L'élève cible       Ses parents  Un enseignant

Ses camarades       Autre : \_\_\_\_\_

Combien d'intimidateurs présumés a-t-il mentionné et lesquels ? \_\_\_\_\_

La famille a-t-elle été contactée ?      Oui                  Non

Un entretien avec la famille a-t-il été mené ou prévu ?      Oui, date : \_\_\_\_\_      Non

Durée de l'entretien (en minutes) : \_\_\_\_\_      Date du prochain entretien : \_\_\_\_\_

Évaluation du degré d'inquiétude de l'intervenant concernant l'élève :

1	2	3	4	5
Peu d'inquiétude, mais à suivre.	Inquiétude réelle quoique modérée. Vigilance.	Inquiétude importante : prévoir le 2 <sup>ème</sup> entretien rapidement.	Inquiétude forte, prévoir un suivi très fréquent.	Inquiétude extrême, mesures de protection à déterminer.

Qualité de l'alliance à la fin de l'entretien:

1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : l'élève ne parle presque pas, ou reste flou et fuyant.	Alliance médiocre : l'élève évite parfois de répondre et souhaite écouter.	Alliance assez bonne, mais on sent des résistances, une inquiétude de l'élève.	Bonne alliance, quoique l'élève soit un peu réservé.	Très bonne alliance, l'élève parle très librement et se sent manifestement en confiance.

Mesures prises par la cellule de lutte contre le harcèlement (ou cellule « bien-être ») :

---

---

---

## 5) Fiche d'entretien bilan avec l'élève cible

**Fiche d'entretien avec un élève cible d'intimidation**  
**Entretien de bilan suite aux interventions avec les IP**  
**Attention CONFIDENTIEL**

**Bilan de l'entretien avec l'élève (remplir une fiche par entretien)**

Nom de l'élève :

Date de l'entretien :

Intervenant :

Durée de l'entretien (en minutes) : \_\_\_\_\_

Évaluation par l'élève de son degré de stress lorsqu'il entre à l'école, sachant qu'au début du suivi on considère qu'il était à 10 (lui faire entourer lui-même le numéro sur l'échelle présentée) :

0 \_\_\_\_\_ 1 \_\_\_\_\_ 2 \_\_\_\_\_ 3 \_\_\_\_\_ 4 \_\_\_\_\_ 5 \_\_\_\_\_ 6 \_\_\_\_\_ 7 \_\_\_\_\_ 8 \_\_\_\_\_ 9 \_\_\_\_\_ 10

Évaluation du degré d'inquiétude de l'intervenant concernant l'élève :

1	2	3	4	5
Tout va bien. Il suffira de prendre des nouvelles de temps en temps.	Une certaine inquiétude demeure concernant cet élève. Vigilance et suivi nécessaire.	Inquiétude importante : le travail avec les intimidateurs est à reprendre.	Inquiétude forte, d'autres solutions sont à envisager.	Inquiétude extrême, mesures de protection à déterminer.

Qualité de l'alliance à la fin de l'entretien :

1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : l'élève ne parle presque pas, ou reste flou et fuyant.	Alliance médiocre : l'élève évite parfois de répondre et souhaite écourter.	Alliance assez bonne, mais on sent des résistances, une inquiétude de l'élève.	Bonne alliance, quoique l'élève soit un peu réservé.	Très bonne alliance, l'élève parle très librement et se sent manifestement en confiance.

Informations utiles données par l'élève :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Propositions faites à l'élève et/ou mesures envisagées :

\_\_\_\_\_

## 6) Guide d'entretien avec les intimidateurs présumés et les témoins/soutiens

### **Guide pour les entretiens de suivi avec les intimidateurs présumés**

Source : Bellon – Gardette, Harcèlement scolaire : le vaincre c'est possible, 2016

#### **☛ Rappel des objectifs et spécificités**

⇒ Vérifier qu'IP se souvient des suggestions qu'il a faites, sans mener un interrogatoire, sans lui donner l'impression de le prendre en défaut s'il ne s'en souvient pas, ou mal

⇒ Voir si les suggestions ont été mises en œuvre et si elles ont été suivies d'effets ; rappeler – si besoin à plusieurs reprises – la préoccupation ou l'inquiétude que l'on a pour la situation de la cible

#### **• Accueil / Introduction**

Bonjour, je suis heureux de te revoir. Nous avons parlé l'autre jour de la situation de ... Nous étions préoccupés par ce qui lui arrivait. Nous avons tous les deux pu constater qu'il passait un mauvais moment et qu'il avait, pour cela, du mal à se concentrer sur son travail.

*=) Attendre l'acquiescement de IP*

#### **• Mesure de l'évolution de la situation**

Comment les choses se passent-elles pour lui aujourd'hui ? Sa situation s'est-elle améliorée ?

Vous aviez fait l'autre jour certaines suggestions pour améliorer la situation de ... Vous en souvenez-vous ?

Il me semble que vous aviez été plus précis la dernière fois, je crois que vous aviez fait telle suggestion

*=) s'assurer qu'il se souvient des suggestions qu'il a faites. S'il ne s'en souvient pas, ou incomplètement, les lui rappeler.*

Les avez-vous mises en œuvre ? De quelle manière ?

*=) s'il fait mention de progrès significatifs, le féliciter*

Avez-vous constaté des changements au sein des autres membres du groupe dans la façon dont ils se comportent avec ... ?

*=) Etre attentif aux modifications d'attitudes, particulièrement pour ceux qui paraissent le moins préoccupés par la situation de ...*

#### **• Suite de la recherche de solutions**

Je me demande s'il y a des choses auxquelles tu aurais pensé/que tu pourrais faire pour continuer à améliorer la situation.

Que pourrais-tu faire de plus de ton côté pour faire en sorte que le problème soit complètement réglé ?

Que pourrais-tu proposer de plus pour que le problème soit complètement réglé ?

Très bien/très bonne idée. Tu es d'accord pour t'engager à ... ?

#### **• Clôture**

Merci pour ce nouveau temps d'échange. Je suis content d'avoir pu reparler avec toi.

J'apprécie ton aide et ton engagement pour arrêter de taquiner/embêter ... et aussi pour les suggestions que tu as faites. Je te remercie pour tes propositions.

Nous allons nous revoir pour voir comment les choses évoluent. Je te propose de nous revoir dans quelques temps pour faire le point.

Se former à la Méthode de la Préoccupation Partagée – Module Christelle Sagbo et Estelle Usclat – mai 2021

7) Fiches de suivi des entretiens avec les intimidateurs présumés et les témoins/soutiens

**Date :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Bilan de l'entretien avec l'élève (remplir une fiche par élève rencontré)**

Durée de l'entretien (en minutes) : \_\_\_\_\_

Evaluation de l'état de stress de l'élève en début de l'entretien (1=faible, 5=fort) :

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

L'élève a-t-il reconnu que la cible n'allait pas bien ?    OUI            NON

Evaluation du degré de préoccupation de l'élève pour la cible (1=faible, 5=forte)

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

L'élève a-t-il fait des suggestions pour améliorer la situation de la cible ?    OUI    NON

Si oui, quelles suggestions ?

---

---

---

---

---

---

---

---

Evaluation de l'état de stress de l'élève à la fin de l'entretien (1=faible, 5=fort) :

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

**Date :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Entretien de suivi de l'intimidateur – Suivi n°.....**

L'élève a-t-il mis en place ses propositions ?    OUI    NON

Quel bilan dresse-t-il ?

---

---

---

---

---

---

---

---

L'élève a-t-il fait des suggestions pour améliorer la situation de la cible ?    OUI    NON

Si oui, quelles suggestions ?

---

---

---

---

---

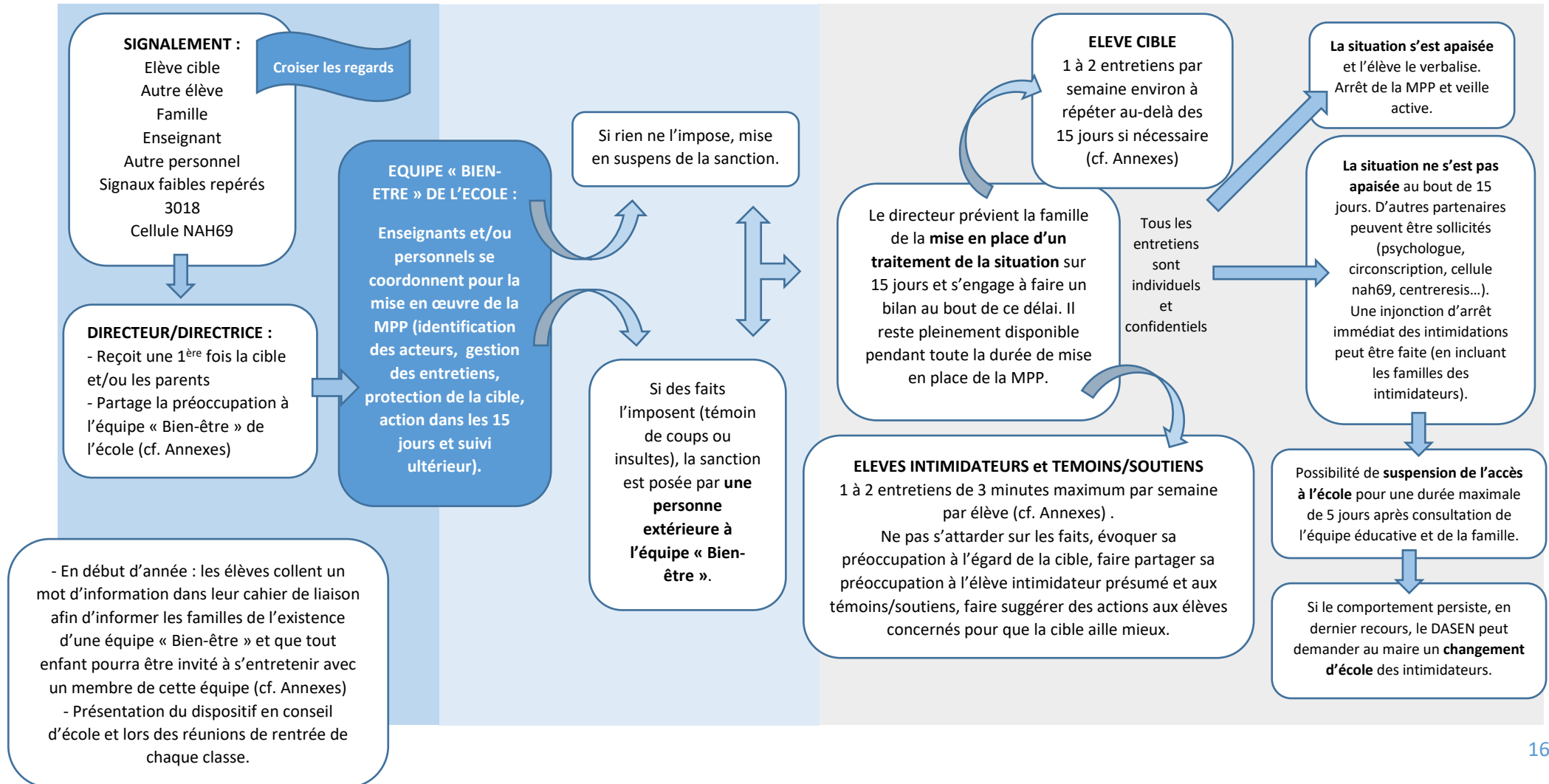
---

---

---



## 8) Protocole interne



9) Exemple de trame pour le suivi

Situation n° (joindre fiches d'entretiens)	1	2
Calendrier des entretiens IP	DEBUT 12.04.2020, FIN 30.04.2020	DEBUT 02.10.2020, FIN 17.10.2020
Prénom de la cible, nombre d'entretiens avec la cible, intervenant	LAURA VUE 4 FOIS PAR MME...	ANTOINE VU 3 FOIS PAR M.
Nombre d'IP (prénoms) et d'entretiens avec chacun d'entre eux	5 IP: BASTIEN, MICHEL, BERNARD, HERVE, JOSETTE	3 IP: GASTON, MICHEL, CYRIL
Rencontre avec les parents: Oui/Non, date, intervenant	OUI, 12.04.2020 ET 30.04.2020 AVEC ...	OUI, 02.10 ET 17.10 AVEC ...
Personnels mobilisés	MME... M... MME...MME...M.	MME... M... MME... MME...

Situation de la cible à l'issue des deux semaines d'interventions auprès des IP: de 0 à 5	CIBLE SOULAGEE 4/5	CIBLE PEU SOULAGEE 2/5
Quel suivi envisagé pour la cible	SUIVI TOUS LES MOIS JUSQU'À FIN ANNEE SCOLAIRE, EVITER DE LA METTRE EN CLASSE AVEC IP ANNEE SUIVANTE	SUIVI TRES REGULIER, TOUTES LES SEMAINES DANS UN 1ER TEMPS, CONTACT MAINTENU AVEC PARENTS
Situation résolue	RESOLUE	
Non résolue (quelles démarches ultérieures si non résolue)		NON RESOLUE, SUITES DONNEES : ...

## 12) Signaux faibles

Grille à télécharger : [https://www.ac-reunion.fr/sites/ac\\_reunion/files/2021-06/grille-reperage-harcelement-14750.pdf](https://www.ac-reunion.fr/sites/ac_reunion/files/2021-06/grille-reperage-harcelement-14750.pdf)

## 13) Ressources diverses

### Lire

- BELLON JP, GARDETTE B, QUARTIER M, *Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible. La méthode de la préoccupation partagée*, ESF sciences humaines, juin 2021
- BELLON JP, QUARTIER M, *Se former en équipe à la lutte contre le harcèlement scolaire*, ESF sciences humaines, janvier 2023

### Naviguer

- <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>
- <https://www.centresesis.org/>
- <https://www.canotech.fr/s/le-programme-phare-une-strategie-dequipe>

### Visionner

- Méthode de la préoccupation partagée #1. Prise en charge d'un cas d'intimidation : <https://www.canotech.fr/a/methode-de-la-preoccupation-partagee-1-prise-en-charge-dun-cas-dintimidation>
- Méthode de la préoccupation partagée #2. Rencontres avec l'élève cible : <https://www.canotech.fr/a/methode-de-la-preoccupation-partagee-2-rencontres-avec-leleve-cible>
- Méthode de la préoccupation partagée #3. Rencontres avec les intimidateurs : <https://www.canotech.fr/a/methode-de-la-preoccupation-partagee-3-rencontres-avec-les-intimideurs>
- Entretien avec un intimidateur présumé : <https://tube-institutionnel.apps.education.fr/videos/embed/a61cead2-fdfe-4d2d-9502-3b7524a2f031>